

Le Watt Citoyen  
SAS au capital variable  
1076 route de Gallargues  
30250 AUBAIS



watt-citoyen@survoltes.fr  
<http://survoltes.fr/le-watt-citoyen>

## CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire du 29 août 2020

Nous vous invitons à participer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la SAS Le Watt Citoyen, le 29 Août 2020 à 10h30, à la cave Aubaï Mema (ancienne cave coopérative, 120 Chemin de Junas, 30250 Aubais).

L'ordre du jour sera le suivant :

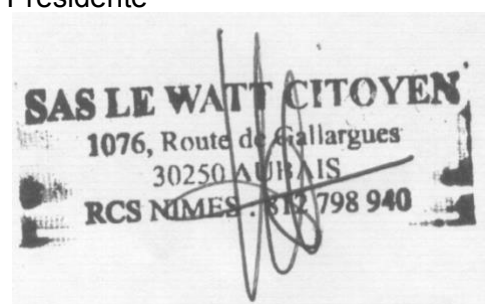
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : affectation du résultat
- Décisions concernant le retrait de la société Luxel
- Décisions concernant la trésorerie et le remboursement des comptes courants d'associés
- Renouvellement des membres du Conseil de Gestion
- Questions diverses

Vous trouverez en annexe de cette convocation :

- le rapport de gestion qui vous sera présenté en séance,
- le texte des cinq résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- un pouvoir pour vous faire représenter en cas d'empêchement,
- un bulletin de vote par correspondance.

Comptant sur votre présence et votre participation. Bien cordialement,

Sophie SETBON CUISINIER  
Présidente



**Le Watt Citoyen**  
SAS au capital variable  
Immatriculée au RCS de Nîmes, SIREN 812 798 940  
Siège social : 1076 route de Gallargues, 30250 AUBAIS

## Résolutions mises au vote

### Assemblée Générale Ordinaire du 29 août 2020

#### Première résolution

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport de gestion de la présidente et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et de lui donner quitus de sa gestion.

#### Deuxième résolution

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, il est proposé que les bénéfices de l'exercice, qui s'élèvent à quatre mille huit cent trente-deux euros (4832€), soient affectés au compte « report à nouveau » et réduisent ainsi le déficit de la SAS.

#### Troisième résolution

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le retrait de la société Luxel de la liste des sociétaires du Watt Citoyen. En conséquence, il est proposé que toutes les parts sociales de la société Luxel lui soient remboursées, que ses comptes courants d'associés soient soldés et que les intérêts en cours lui soient versés, le tout dans un délai de 60 jours, soit avant le 28 octobre 2020.

#### Quatrième résolution

Il est proposé à l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, d'en prendre acte purement et simplement.

#### Cinquième résolution

Il est proposé à l'Assemblée Générale de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal rédigé à l'issue de l'Assemblée Générale à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions adoptées.

-----  
Ces résolutions ne comprennent pas les décisions qui pourront être prises sur les points suivants de l'ordre du jour :

- Décisions concernant la trésorerie et le remboursement des comptes courants d'associés
- Renouvellement des membres de Conseil de Gestion
- Questions diverses

## Bulletin de vote par correspondance pour

l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 août 2020

*à adresser avant le 24 août 2020*

*par courrier à l'adresse ci-dessus ou par courriel avec un document signé et scanné*

Je soussigné.e .....

demeurant : .....

titulaire de ..... action(s) du *Watt Citoyen*,

Société par actions simplifiée au capital variable, dont le siège social est au 1076, route de Gallargues, 30250 Aubais, immatriculée sous le numéro 812 798 940 du RCS de Nîmes

Pour la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire de la SAS Le Watt Citoyen qui aura lieu le 29 août 2020 à 10h30 à Aubais, avec à l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : affectation du résultat
- Décisions concernant le retrait de la société Luxel
- Décisions concernant la trésorerie et le remboursement des comptes courants d'associés
- Renouvellement des membres du Conseil de Gestion
- Questions diverses

je déclare voter<sup>1</sup> dans le sens suivant (rayer les mentions inutiles) :

### **Première résolution**

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport de gestion de la présidente et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et de lui donner quitus de sa gestion.

POUR – CONTRE - ABSTENTION

### **Deuxième résolution**

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, il est proposé que les bénéfices de l'exercice, qui s'élèvent à quatre mille huit cent trente-deux euros (4832€), soient affectés au compte « report à nouveau » et réduisent ainsi le déficit de la SAS.

---

<sup>1</sup> Les sociétaires qui ont voté par correspondance peuvent assister à l'assemblée générale mais ne peuvent plus voter ni par eux-mêmes ni par mandataire.

**Le Watt Citoyen**

SAS au capital variable

Immatriculée au RCS de Nîmes, SIREN 812 798 940

Siège social : 1076 route de Gallargues, 30250 AUBAIS

Le Watt Citoyen  
SAS au capital variable  
1076 route de Gallargues  
30250 AUBAIS



watt-citoyen@survoltes.fr  
<http://survoltes.fr/le-watt-citoyen>

POUR – CONTRE - ABSTENTION

### Troisième résolution

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le retrait de la société Luxel de la liste des sociétaires du Watt Citoyen. En conséquence, il est proposé que toutes les parts sociales de la société Luxel lui soient remboursées, que ses comptes courants d'associés soient soldés et que les intérêts en cours lui soient versés, le tout dans un délai de 60 jours, soit avant le 28 octobre 2020.

POUR – CONTRE - ABSTENTION

### Quatrième résolution

Il est proposé à l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, d'en prendre acte purement et simplement.

POUR – CONTRE - ABSTENTION

### Cinquième résolution

Il est proposé à l'Assemblée Générale de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal rédigé à l'issue de l'Assemblée Générale à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions adoptées.

POUR – CONTRE – ABSTENTION

-----  
Fait à .....

Le .....

Signature de l'actionnaire précédée de ses prénom(s) et nom.

*Document à compléter et à adresser avant le 24 août 2020  
par courrier à l'adresse ci-dessous ou par courriel avec un document signé et scanné*

**Le Watt Citoyen**  
SAS au capital variable  
Immatriculée au RCS de Nîmes, SIREN 812 798 940  
Siège social : 1076 route de Gallargues, 30250 AUBAIS

Le Watt Citoyen  
SAS au capital variable  
1076 route de Gallargues  
30250 AUBAIS



watt-citoyen@survoltes.fr  
<http://survoltes.fr/le-watt-citoyen>

## PROCURATION

### Assemblée Générale Ordinaire du 29 août 2020

Je soussigné.e .....

demeurant : .....

propriétaire de ..... action(s) de la Société Le Watt Citoyen,

Société par actions simplifiée au capital variable, dont le siège social est au 1076, route de Gallargues, 30250 Aubais, immatriculée sous le numéro 812 798 940 du RCS de Nîmes

donne pouvoir, par les présentes à

M / Mme .....

demeurant .....

aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 29 août 2020 à 10h30 à Aubais, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : affectation du résultat
- Décisions concernant le retrait de la société Luxel
- Décisions concernant la trésorerie et le remboursement des comptes courants d'associés
- Renouvellement des membres du Conseil de Gestion
- Questions diverses

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à .....

Le .....

Signature du mandant précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".

**Le Watt Citoyen**  
SAS au capital variable  
Immatriculée au RCS de Nîmes, SIREN 812 798 940  
Siège social : 1076 route de Gallargues, 30250 AUBAIS

## Rapport de gestion

Assemblée Générale Ordinaire du 29 août 2020

### 1. Présentation des états financiers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 39 547€, provenant presque exclusivement de la vente d'électricité à Enercoop.

Le montant brut des immobilisations (matériel, souscription Enercoop) est de 334 116€ ; le montant net après prise en compte des amortissements est de 308 067€.

Le montant total des actifs circulants (factures à encaisser, TVA en cours de remboursement, disponibilités au Crédit Agricole) est de 26 338€.

Le capital social est de 14 925€.

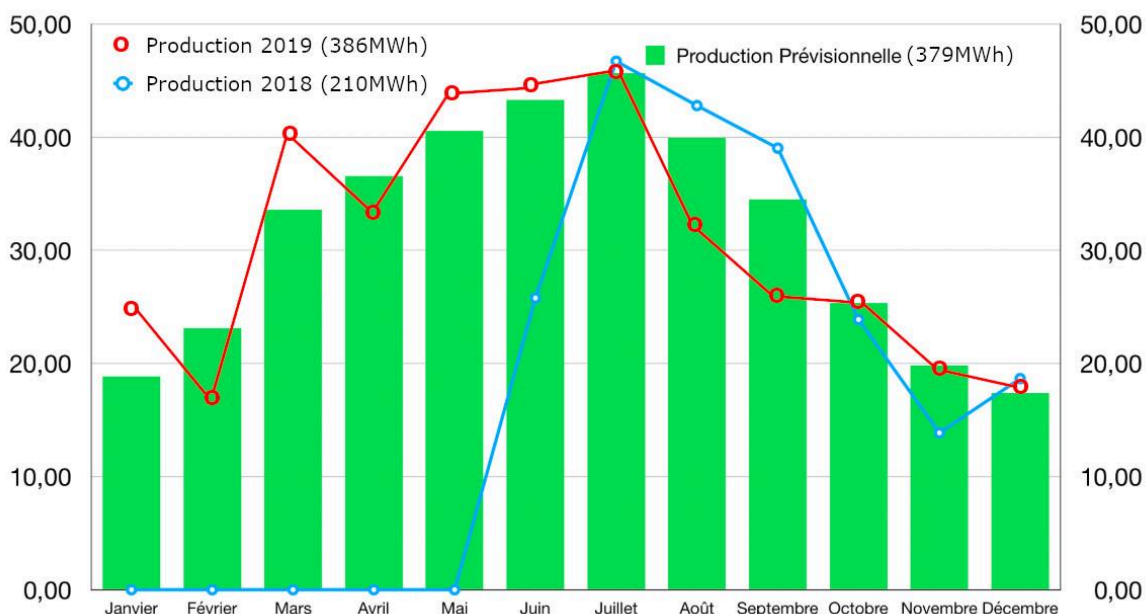
Le montant total des comptes courants d'associés s'élève à 234 592€.

Le résultat net comptable de l'exercice s'élève à 4 832€.

L'ensemble de ces informations figure dans le bilan et le compte de résultat fournis par notre expert-comptable, M. Christian Llopis (Aubais).

### 2. Activité de la société au cours de l'exercice 2019

L'exercice 2019 correspond à la première année entière de production de la société. Cette production est conforme (et même très légèrement supérieure) à la production attendue (histogramme vert).



Production mensuelle en 2019.

**Le Watt Citoyen**

SAS au capital variable

Immatriculée au RCS de Nîmes, SIREN 812 798 940

Siège social : 1076 route de Gallargues, 30250 AUBAIS

Au cours de l'année 2019 la trésorerie de la société a toujours été positive. Le parc a produit 385,552 MWh en 2019 contre 210,2 MWh en 2018 (année partielle) pour 379 MWh théoriques, soit 7 MWh d'excédent. Nous avons dû remplacer tous les borniers du tableau électrique au mois de janvier 2019.

Cette année, comme notre trésorerie le permettait, nous avons eu 2 dépenses exceptionnelles :

- 10 000 € mis sur un compte livret bloqué à la NEF, pour provision pour charges de démantèlement, argent bloqué 10 ans minimum
- 20 000 € investis chez Energie partagée Investissement, soit 192 parts qui nous permettent un retour sur investissement et un placement de trésorerie

Le Comité d'Exploitation, conformément aux statuts de la société, s'assure du bon fonctionnement du parc, assure la relation avec le service maintenance et émet les factures d'électricité à destination d'Enercoop.

Le Conseil de Gestion a élu en novembre – utilisant la méthode d'élection sans candidat – la nouvelle présidente de la société, pour un mandat de 2 ans, conformément à nos statuts.

### **3. Évolution prévue et perspectives d'avenir**

La société est maintenant dans la phase d'exploitation du parc. Notre chiffre d'affaire annuel est légèrement supérieur aux prévisions.

### **4. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

En-dehors des dépenses courantes, nous avons prêté 10.000 € à EC-LR Occitanie (Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables) pour une avance de trésorerie afin de leur permettre une embauche.

Fin 2019, la société Luxel a exprimé le souhait de se retirer de la liste des sociétaires du Watt Citoyen. suite à son intégration au sein du groupe EDF Renouvelables.

### **5. Activités de recherche et développement**

Sans objet

### **6. Prise de participations**

Je vous signale qu'au cours de l'exercice, aucune participation n'a été prise dans le capital de la SAS.

### **7. Conventions réglementées**

Je vous signale qu'au cours de l'exercice, aucune convention réglementée n'a été conclue entre la société et certains de ses mandataires ou actionnaires.

### **8. Filiales et participations**

Sans objet

### **9. Proposition d'affectation du résultat**

Nous proposons d'affecter les bénéfices de l'exercice, qui s'élèvent quatre mille huit cent trente-deux euros (4832 €), au compte « report à nouveau » et réduire ainsi le déficit de la SAS.

### **10. Dividendes antérieurement distribués**

Sans objet

### **11. Dépenses non déductibles fiscalement**

**Le Watt Citoyen**

SAS au capital variable

Immatriculée au RCS de Nîmes, SIREN 812 798 940

Siège social : 1076 route de Gallargues, 30250 AUBAIS

Le Watt Citoyen  
SAS au capital variable  
1076 route de Gallargues  
30250 AUBAIS

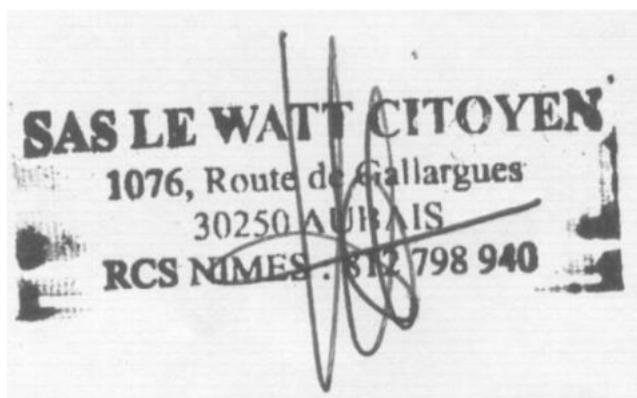


watt-citoyen@survoltes.fr  
<http://survoltes.fr/le-watt-citoyen>

Sans objet

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Présidente pour l'exercice écoulé.

Sophie SETBON CUISINIER, le 12 aout 2020



**Le Watt Citoyen**  
SAS au capital variable  
Immatriculée au RCS de Nîmes, SIREN 812 798 940  
Siège social : 1076 route de Gallargues, 30250 AUBAIS



## ATTESTATION

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 10/09/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de **LE WATT CITOYEN** relatifs à l'exercice du **01/01/2019 au 31/12/2019**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan .....	<b>334 406 Euros</b>
Chiffre d'affaires .....	<b>39 547 Euros</b>
Résultat net comptable .....	<b>4 832 Euros</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Aubais  
le 08/04/2020

LLOPIS Christian  
Expert Comptable Diplômé

**BILAN ACTIF**

		Note	Exercice N, clos le :				
			31/12/2019	31/12/2018			
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé		(I) 30					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	31				
		Constructions		294 169	23 002	271 167	285 875
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		19 479	3 046	16 433	18 381
		Autres immobilisations corporelles					
		Immobilisations en-cours					
	Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	T.I.A.P						
	Autres titres immobilisés		20 468		20 468	500	
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
<b>Total (II)</b>			<b>334 116</b>	<b>26 049</b>	<b>308 067</b>	<b>304 756</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32				
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	Avances et acomptes versés	33					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	34	1 641		1 641	1 870
		Autres créances (3)		2 568		2 568	1 125
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres : )	35	10 000		10 000	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		12 129			12 129	23 922	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	36					
	<b>Total (III)</b>		<b>26 338</b>		<b>26 338</b>	<b>26 917</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	36					
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>			<b>360 454</b>	<b>26 049</b>	<b>334 406</b>	<b>331 673</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

**BILAN PASSIF**

		Note	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) ( Dont versé :	14 925 )	14 925	14 925
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	)		
	Réserve légale (3)			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	)	<b>40</b>	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	)		
	Report à nouveau		-14 447	-13 959
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		4 832	-489
	Subventions d'investissement		92 194	97 194
Provisions réglementées				
	<b>Total (I)</b>		<b>97 504</b>	<b>97 672</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs	<b>41</b>		
	Avances conditionnées			
	<b>Total (II)</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques	<b>42</b>		
	Provisions pour charges			
	<b>Total (III)</b>			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	)	234 592	232 166
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>43</b>	595	1 835
	Dettes fiscales et sociales		1 715	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	<b>44</b>		
	<b>Total (IV)</b>		<b>236 902</b>	<b>234 001</b>
Ecart de conversion passif	(V)	<b>44</b>		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>334 406</b>	<b>331 673</b>
<b>Renvois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Ecart de réévaluation libre		
		Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		236 902	6 926	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP				

**COMPTE DE RESULTAT**

				Note	31/12/2019	31/12/2018
<b>Nombre de mois de la période</b>					12	12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services	39 547		39 547	21 020
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)</b>		39 547		39 547	21 020
	Production stockée					
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						
Autres produits (1) (11)					3	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				<b>50</b>	<b>39 547</b>	<b>21 023</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				13 719	9 723
	Impôts, taxes et versements assimilés				1 715	165
	Salaires et traitements			<b>51</b>		
	Charges sociales (10)					
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				16 656	9 392
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges (12)				101	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					<b>32 191</b>	<b>19 280</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					<b>7 355</b>	<b>1 743</b>
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			<b>52</b>		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			<b>53</b>	1	53
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers (V)</b>					<b>1</b>	<b>53</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)			<b>54</b>	7 525	5 091
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (VI)</b>					<b>7 525</b>	<b>5 091</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					<b>-7 523</b>	<b>-5 037</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>					<b>-168</b>	<b>-3 294</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

		Note	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	55	5 000	2 806
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		<b>5 000</b>	<b>2 806</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>			
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			<b>5 000</b>	<b>2 806</b>
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
	Impôts sur les bénéfices (X)	58		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>			<b>44 548</b>	<b>23 882</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>			<b>39 716</b>	<b>24 371</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)</b>			<b>4 832</b>	<b>-489</b>

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	39 546,50	21 020,00	
(15)	Résultat en Euros et centimes	4 831,97	-488,82		